

Les approvisionnements directs des épiceries sociales et solidaires occitanes

Un **approvisionnement direct** est un approvisionnement alimentaire sans aucun intermédiaire.

Une **épicerie sociale et/ou solidaire** est un commerce de proximité où sont vendues des denrées alimentaires à un public en difficulté économique, généralement entre 10% et 30% de leur valeur marchande.

CONTEXTE

Cette enquête a été réalisée en juin 2022 dans le cadre du projet OutilPAT'OC, financé par la DRAAF Occitanie et porté par l'INRAE Montpellier. Elle est issue d'un partenariat entre l'INRAE, le GESMIP et l'ANDES Occitanie.

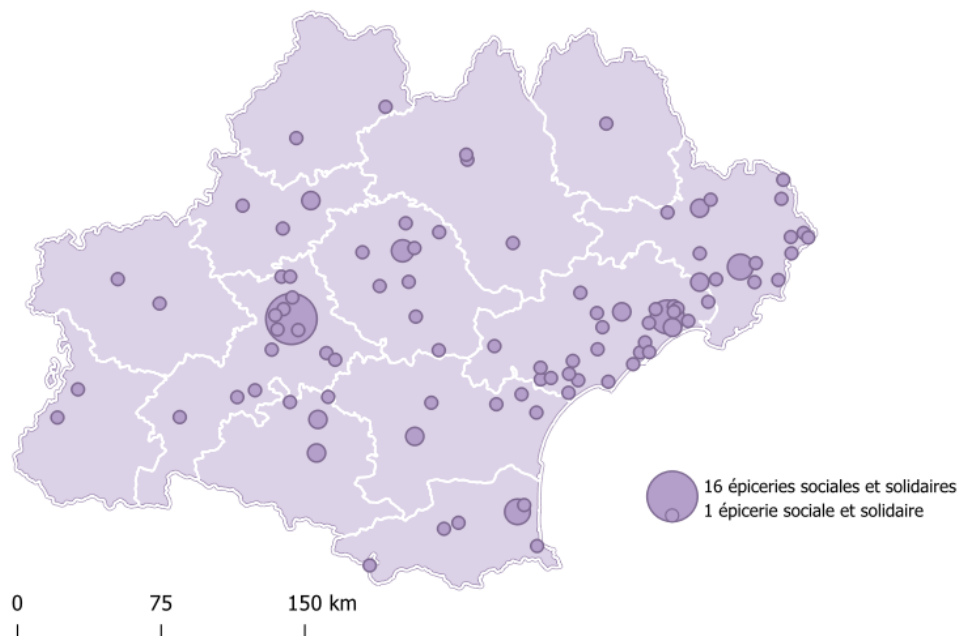
Le projet OutilPAT'OC a pour objectif de co-construire un outil de diagnostic et de suivi de l'ancrage territorial de l'alimentation au service des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) d'Occitanie.

Les PAT sont des outils de politiques publiques devant répondre aux objectifs du programme national pour l'alimentation (PNA). Cette étude s'inscrit ainsi dans le PNA au sein de l'axe thématique Justice Sociale - Lutte contre la précarité alimentaire pour une alimentation plus solidaire.

Les objectifs de cette enquête sont d'identifier les épiceries sociales et solidaires occitanes s'approvisionnant auprès d'exploitations agricoles, de quantifier et qualifier les liens existants entre exploitations agricoles et épiceries, et d'étudier leurs dynamiques et leur développement.

MÉTHODE

Un recensement des épiceries sociales et solidaires occitanes a été réalisé à partir de la liste des structures habilitées à recevoir des financements pour l'aide alimentaire de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), des listes d'épiceries appartenant aux réseaux GESMIP et ANDES Occitanie, complétées de structures identifiées via internet. Au total, 137 structures ont été identifiées, dont 132 en fonctionnement en 2022.



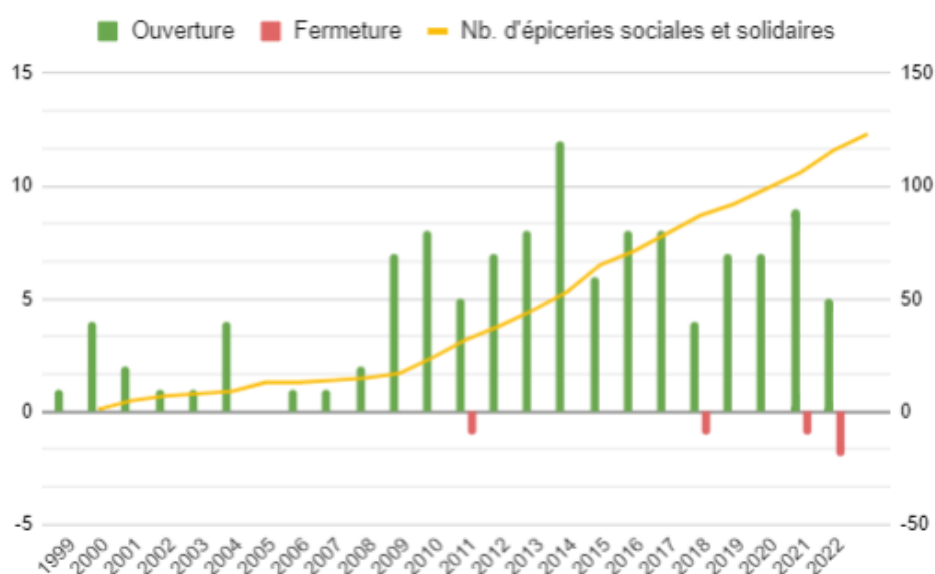
Les épiceries sociales et solidaires en Occitanie en 2022 (n=132) - QGIS

L'INRAE Montpellier, l'ANDES Occitanie et le GESMIP ont ensuite créé et envoyé aux épiceries d'Occitanie un questionnaire en ligne portant sur leurs approvisionnements directs en 2021. Ce questionnaire pouvait également être rempli par des structures non-identifiées dans la première phase de l'étude.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

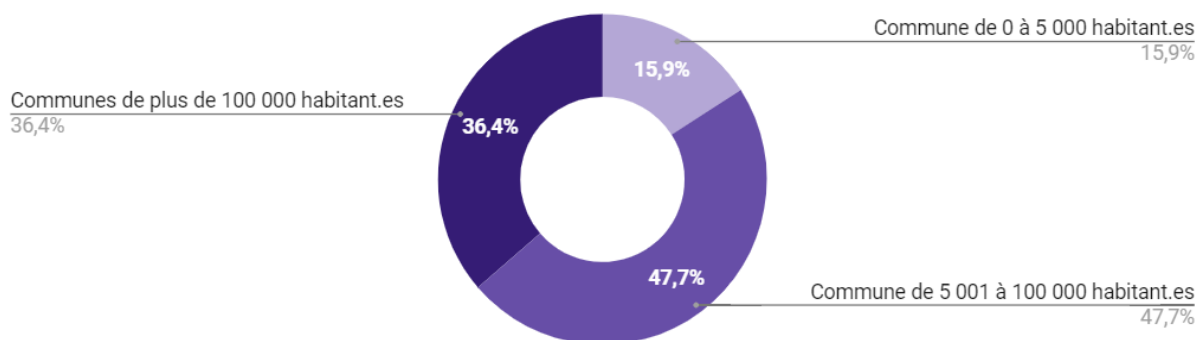
Caractéristiques des épiceries recensées

Les épiceries sociales et solidaires ont fait leur apparition en Occitanie à la fin des années 90 et leur nombre augmente de manière constante sur le territoire depuis de début des années 2000.



Dynamique d'évolution du nombre d'épiceries sociales et solidaires en Occitanie

Les trois départements comptant le plus d'épiceries sont aussi les plus peuplés d'Occitanie : la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard. 16% des structures se trouvent dans des communes de moins de 5.000 habitants, mais une petite dizaine d'épiceries implantées dans des petites villes sont partiellement ou entièrement itinérantes, touchant ainsi également des territoires ruraux.



Répartition des épiceries sociales et solidaires Occitanes (n=132)

Les épiceries sont portées par des acteurs publics (CCAS, CIAS,...) et/ou des associations (grands réseaux d'aide alimentaire français ou bien associations locales indépendantes). Aujourd'hui, 32 épiceries appartiennent au réseau ANDES Occitanie et 25 au GESMIP, et 3 sont inscrites dans les deux réseaux à la fois.

Caractéristiques des épiceries ayant répondu au questionnaire

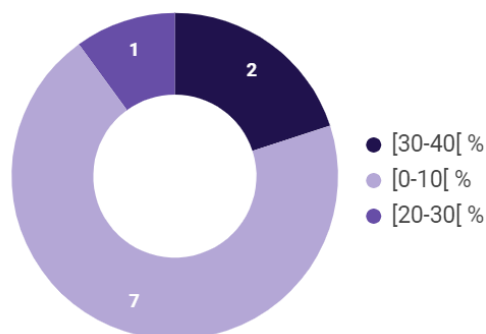
Sur les 90 épiceries sociales et solidaires contactées, 36 ont fourni des réponses complètes et exploitables au questionnaire. 70% des structures ayant répondu appartiennent à au moins un des deux réseaux d'épiceries partenaires de cette enquête.

Tous les départements de l'Occitanie sont représentés dans les réponses, avec une proportion plus importante de structures situées dans l'ex-région Midi-Pyrénées. Toutes les épiceries sauf une sont implantées dans des communes urbaines.

32 des épiceries ayant répondu sont dites "strictement sociales" : elles n'accueillent que des bénéficiaires sélectionnés sur critères sociaux. Les 4 restantes ont un fonctionnement dit "mixte" : en plus des bénéficiaires, elles accueillent des "clients solidaires" qui peuvent y acheter des produits mais sans bénéficier de tarification sociale.

Les approvisionnements locaux des épiceries sociales et solidaires

Sur les 36 épiceries ayant répondu, 13 s'approvisionnent actuellement auprès d'exploitations agricoles, et 7 ont déjà mis en place ce type d'approvisionnements mais ont aujourd'hui arrêté. L'intégralité des approvisionnements directs sont des achats auprès d'agriculteurs et agricultrices locaux, et ils sont réguliers pour la grande majorité.



Part des achats en direct dans l'approvisionnement des épiceries (n=10)

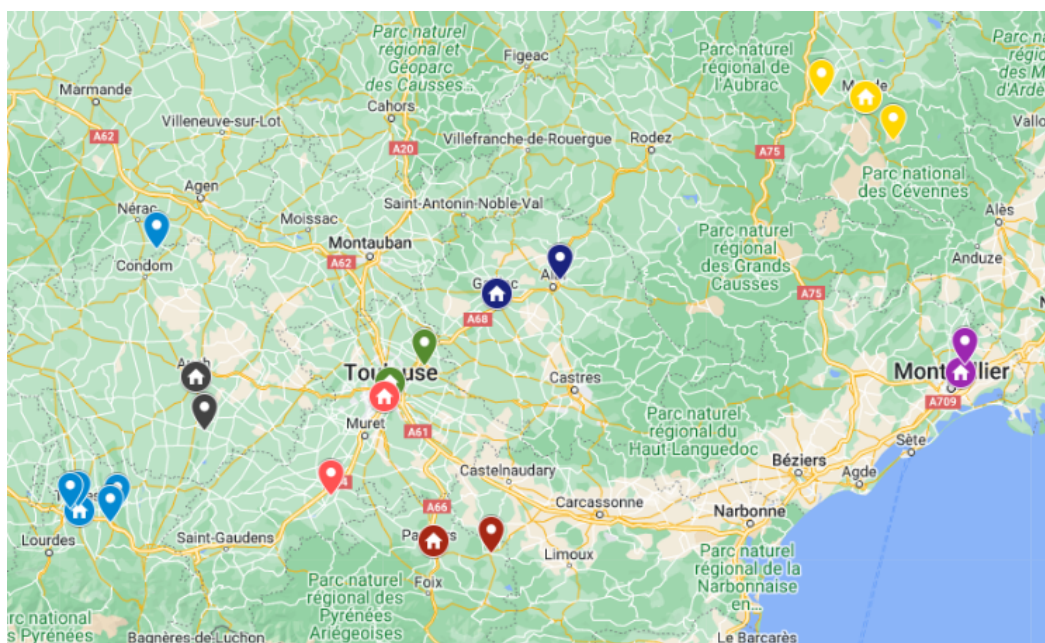
Les épiceries ayant partagé la proportion de leurs achats directs ont pour la plupart indiqué qu'ils représentaient 0 à 10% de leur approvisionnements, en prix comme en volumes. Ces approvisionnements sont donc aujourd'hui minoritaires.

Caractéristiques des épiceries sociales et solidaires mettant en place des approvisionnements directs

- elles comptent en moyenne plus de bénéficiaires (521 bénéficiaires par an contre 454 pour les autres)
- elles sont légèrement plus vieilles (11 ans d'existence contre 9 ans pour les autres)
- elles appartiennent presque toutes à au moins un des deux réseaux partenaires
- les 4 épiceries mixtes ayant répondu au questionnaire ont toutes, à un moment donné, mis en place des approvisionnements directs

Zoom sur les approvisionnements de 8 épiceries sociales et solidaires

8 épiceries ont partagé des informations précises sur les exploitations agricoles les approvisionnant.



Localisation des exploitations agricoles approvisionnant les 8 épiceries - MyMaps

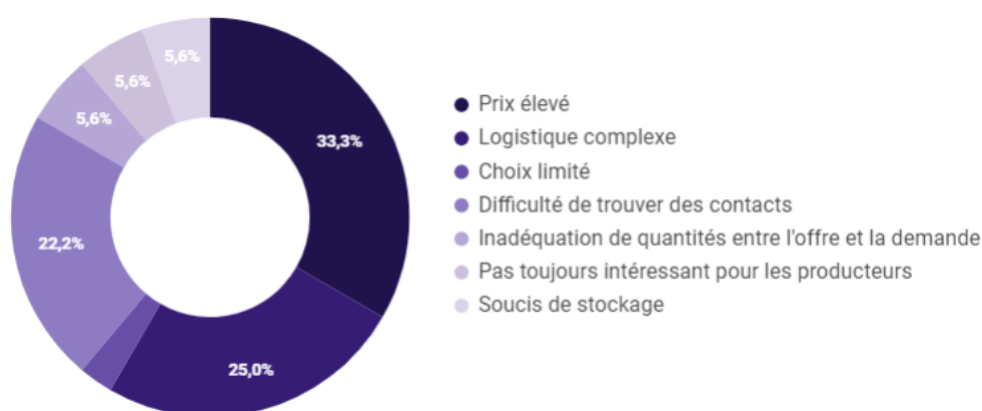
La quasi-totalité des exploitations agricoles se trouvent à moins de 50 km des épiceries qu'elles fournissent, et représentent ainsi des approvisionnements locaux. Les deux tiers des partenariats concernent des fruits et légumes frais. Les partenariats restants concernent des produits divers : viande fraîche, oeufs, produits de longue conservation et boissons non-alcoolisées.

Toutes les exploitations agricoles approvisionnant les épiceries sociales et solidaires pratiquent de la vente directe via d'autres circuits et distribution, et 4 sur 13 sont des jardins d'insertions.

Les avantages et inconvénients de la mise en place d'approvisionnements directs



Avantages à la mise en place d'approvisionnements directs (n = 36)



Inconvénients à la mise en place d'approvisionnements directs (n=36)

La qualité des produits et les échanges avec les agriculteurs et agricultrices ont été largement cités par les épiceries comme les deux plus grands avantages à la mise en place d'approvisionnements directs. Les principaux inconvénients sont quant à eux le prix élevé, la logistique complexe et l'inadéquation entre l'offre et la demande. Ce dernier point a été particulièrement relevé par des épiceries comptant relativement peu de bénéficiaires.

Le prix, la logistique et la diversité ont été cités comme avantages et comme inconvénients : les épiceries ont des expériences différentes dans la mise en place de ces approvisionnements.

50% des épiceries ayant répondu au questionnaire souhaitent développer leurs approvisionnements directs. D'après elles, ce développement est néanmoins conditionné par l'obtention de financements et une meilleure mise en contact entre les exploitations agricoles et les épiceries.

CONCLUSION

Les épiceries sociales et solidaires se développent en Occitanie depuis une vingtaine d'années comme une offre d'aide alimentaire alternative permettant aux bénéficiaires de composer des paniers de courses avec des produits frais et de qualité. La plupart d'entre elles ont mis en place ou souhaitent mettre en place des approvisionnements alimentaires directs, appréciant le contact avec les agriculteurs et agricultrices ainsi que la qualité et la fraîcheur des produits fournis, mais sont freinées par divers facteurs tels que les prix élevés, la logistique complexe ou bien le manque de contacts.

Suivre l'évolution des épiceries et les difficultés qu'elles rencontrent à la mise en place d'approvisionnements directs est un enjeu pour leur développement dans les prochaines années.

Une **seconde édition** de cette enquête sera ainsi lancée au printemps 2023. Si vous représentez une épicerie, souhaitez participer et n'avez pas été contacté lors de la première édition, transmettez-nous votre contact !

Manon Pradère, INRAE Montpellier : manon.pradere@inrae.fr

Grégori Akermann, INRAE Montpellier : gregori.akermann@inrae.fr